

FICHE DE POSTE 2020-422472

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur .euse handicapé.e

Intitulé du poste : Directeur(trice) de l'école nationale supérieure d'art de Bourges (susceptible d'être vacant)	Catégorie statutaire / Corps : Encadrement supérieur Ouvert aux titulaires et contractuels Poste rémunéré sur le budget de l'établissement
---	---

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Elaboration et pilotage des politiques publiques**

Emploi(s) Type : **EPP10 – Responsable d'un opérateur de l'Etat**

Localisation administrative et géographique / Affectation :
Ecole nationale supérieure d'art de Bourges
9 Rue Édouard Branly
18 000 Bourges

Missions et activités principales :

Créée en 1881, l'Ecole nationale supérieure d'art de Bourges est installée dans un bâtiment classé, en plein centre historique de la ville. L'école, qui accueille un peu plus de 200 étudiants, bénéficie de vastes ateliers, dont l'un d'eux est dédié aux pratiques sonores, et d'un plateau de prises de vues. Etablissement public national à caractère administratif depuis 2002, placé sous la tutelle du Ministère de la culture, l'école est administrée par un conseil d'administration et dotée d'une commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante (CRPVE).

L'école propose une formation généraliste en art et délivre deux diplômes d'État : le Diplôme National d'Art (DNA) option art qui confère le grade de licence, et le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) option art, qui confère le grade de master. Elle développe plus particulièrement des orientations pédagogiques sur le son, l'image, le mouvement et la peinture.

Par ailleurs, les étudiants peuvent suivre une formation universitaire en partenariat avec l'Université d'Orléans et obtenir un master « Métier de l'éducation, de l'enseignement et de la formation » (MEEF). L'école propose également au sein de sa structure un 3e cycle, au sein duquel les étudiants-chercheurs peuvent mener un travail de recherche sur 3 ans (et obtenir, à terme, un DSRA). Des parcours plus individuels de 3e cycle sont également possibles en partenariat avec des universités.

En outre, elle dispose de formations post-diplômes. Les jeunes artistes engagés dans une pratique musicale/sonore peuvent s'orienter vers le post-diplôme « arts et créations sonores ». L'école comprend également un Centre d'étude au partenariat et à l'intervention artistique (CÉPIA), qui accueille des artistes plasticiens souhaitant enrichir leur pratique auprès de publics spécifiques.

La Box, galerie d'art contemporain de l'école, produit une dizaine d'expositions par an et est devenue au fil des ans, un véritable outil pédagogique, venant enrichir le parcours des étudiants. Elle confie une partie de sa programmation à de jeunes commissaires et accueille quatre artistes en résidence.

Le directeur/la directrice aura pour missions, dans le cadre de la stratégie nationale de l'enseignement

supérieur, de :

- piloter un projet pédagogique et culturel fort et innovant, en portant notamment une attention particulière à l'organisation et à l'articulation de l'ensemble des formations (licence et master, 3^{ème} cycle, post-diplôme professionnalisant) ;
- développer la formation continue et poursuivre la conduite du Master « Enseignement Education et Formation parcours arts plastiques » en collaboration avec l'Université d'Orléans et du projet CEPIA;
- redéfinir la stratégie de recherche de l'établissement, et son adossement au projet pédagogique, en partenariat avec les milieux culturels et universitaires du territoire ;
- poursuivre la politique impulsée en terme d'attractivité et de visibilité de l'école au niveau international, en vue notamment de garantir la progression des effectifs des étudiants de nationalité étrangère, ainsi que l'accueil de professionnels et artistes étrangers;
- déployer des mesures en faveur de l'insertion professionnelle des diplômés, dimension centrale pour l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur, en établissant des liens plus resserrés avec les artistes et les acteurs des milieux professionnels de la culture, mais également en renforçant le suivi de la mobilité et du parcours professionnels des diplômés de l'école ;
- encourager et développer des projets en faveur de l'éducation artistique et culturelle, notamment à travers les activités de la galerie *La Box* ou de toutes autres actions de sensibilisation et de médiation ;
- garantir la qualité du dialogue social au sein de l'établissement, faire respecter les principes d'égalité entre les femmes et les hommes, et lutter contre toutes les formes de violence et discrimination ;
- respecter les équilibres financiers et le plafond d'emplois, dans un contexte de maîtrise de la dépense et de l'emploi publics, tout en optimisant et développant les ressources de l'école.

Le directeur/la directrice s'impliquera particulièrement dans les relations avec l'ensemble des acteurs institutionnels et culturels régionaux, ainsi qu'avec les écoles ou organismes partenaires des projets de recherche.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

- Connaissances relatives à la gestion budgétaire de l'Etat et de ses établissements publics ;
- Connaissance du fonctionnement du Ministère de la culture ;
- Connaissance de la réglementation en matière de gestion publique des ressources humaines et de dialogue social ;
- Bonne expérience juridique.

Justifiant d'une expérience significative dans les domaines de l'art et/ou du design, et de l'innovation, le/la candidat(e) mesure les enjeux économiques, sociaux et culturels liés au développement de la création artistique, dans une approche prospective et internationale.

Une connaissance approfondie du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche représente un atout majeur.

Savoir-faire

- Capacité à gérer et animer des projets
- Capacité à manager des équipes
- Travailler en réseaux
- Négocier, faire partager et adhérer
- Communiquer avec aisance, en interne et en externe
- Analyser, évaluer et anticiper
- Capacité à être force de proposition et d'innovation

Savoir-être (compétences comportementales)

Doté de fortes aptitudes relationnelles, le/la candidat(e) est reconnu(e) pour son dynamisme, pour sa capacité à mobiliser des équipes pluridisciplinaires et à dialoguer avec des interlocuteurs variés, autour de projets

stratégiques, transversaux et innovants.

Environnement professionnel :

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement

Liaisons hiérarchiques :

Autorité sur l'ensemble des agents affectés dans l'établissement.

Liaisons fonctionnelles :

Etablissement sous tutelle du Ministère de la Culture- Direction générale de la création artistique (DGCA) – Sous-direction de l'emploi, de l'enseignement supérieur et de la recherche (SDEER)

Perspectives d'évolution : Le directeur/la directrice est nommé(e) par arrêté du ministre chargé de la culture pour une période de trois ans renouvelable deux fois, après avis du conseil d'administration.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions : Poste à forte responsabilité, nécessitant une grande disponibilité.

Profil du candidat recherché (le cas échéant)

Candidat (H/F) ayant occupé des fonctions d'encadrement équivalentes dans un autre établissement, dans le domaine culturel.

Qui contacter ?

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de :

M. Christian-Lucien Martin, Sous-directeur de l'emploi, de l'enseignement supérieur et de la recherche, à la Direction générale de la création artistique (tél : 01 40 15 89 60 - christian-lucien.martin@culture.gouv.fr).

Les candidatures (lettre de motivation, accompagnée d'un *curriculum vitae*), doivent être adressées par courrier postal au Ministère de la culture à :

Mme Sylviane Tarsot-Gillery, directrice générale de la création artistique
Direction générale de la création artistique
62, rue Beaubourg - 75003 Paris

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées collégalement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement.